

ACCES AU SITE REGLEMENTÉ

MESURES PREVENTIVES



Je suis licencié F.F.B.T.



Je salue à distance, sans contact physique



Je m'inscris au préalable auprès du club et je me conforme à la procédure de planification mise en place



J'applique les règles sanitaires et de bonne conduite : distanciation, gestes barrières, port de masque et gants recommandés



Je viens sans accompagnant (sauf chauffeur pour les tireurs mineurs)



Je respecte les marquages au sol pour me déplacer s'ils sont définis



Je pénètre sur le site 15 minutes maximum avant l'heure de tir prévue



Je laisse mon matériel dans le véhicule ou je le porte en permanence



Je me gare sur une place matérialisée le cas échéant



Je quitte le stand dès la fin de mon entraînement

Le club est en droit d'instaurer des consignes complémentaires plus restrictives

Le club est en droit d'exclure toute personne ne respectant pas les consignes en vigueur